

DEMARCHE PRATIQUE A SUIVRE

1

Mon patient nécessite une admission directe en secteur hospitalier médical au plus tôt dans les 48h
(il ne présente pas de critères cliniques d'aide médicale urgente + + +)

2

Je remplis le formulaire de demande en ligne

3

J'envoie le formulaire avec le courrier d'adressage et tout document utile par messagerie sécurisée à
« admissiondirecte@ch-sudgironde.mssante.fr »

4

J'appelle le flux au 05 56 76 34 64

5

Evaluation de ma demande et orientation concertée avec le soignant du flux vers un service receveur des sites Langon, La Réole, Bazas
(selon les filières hospitalières, la disponibilité des places, le suivi habituel du patient, ...)

6

Mon appel est transféré à un médecin receveur pour régulation médicale et décision

7

Confirmation de la décision par mail envoyée par le flux

OBJECTIFS

Orienter le patient vers le service le plus adapté en facilitant et fluidifiant son parcours d'admission

- Renforcer le lien ville - hôpital
- Mieux coordonner les intervenants du parcours patient
- Permettre d'éviter ou limiter les recours aux urgences non justifiés



le parcours d'admission directe non programmée ne se substitue pas à un adressage aux urgences lorsque l'état clinique du patient le nécessite

Coordination par l'équipe de gestion du flux patient

Site de Langon



N° unique

05 56 76 34 64

du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00



adresse mail

admissiondirecte@ch-sudgironde.mssante.fr

Besoin de faire hospitaliser votre patient sans passer par les urgences ?

Admissions Directes Non
Programmées En Service
d'Hospitalisation

Centres Hospitaliers :

